



L'argent, la clé de tous les possibles...



Cher(e)s résident(e)s de nos établissements,
Chères familles et ami(e)s,
Cher(e)s professionnel(les) de nos établissements et services,
Chers partenaires de l'Adapei 91 et de ses établissements et services,

Pour notre association, engagée dans une vraie dynamique et dont la priorité est de créer de nouveaux établissements et services

pour répondre à tous les besoins non satisfaits en Essonne pour nos enfants, la clé de tous les possibles est, bien entendu, l'argent.

Nous sommes aujourd'hui reconnus comme une association responsable qui gère les fonds publics qu'on nous attribue avec sérieux, compétence et efficacité. C'est un point essentiel. Mais nous sommes aussi confrontés à une carence des pouvoirs publics en matière de financement du médico-social, tant au niveau national qu'au niveau départemental.

Les départements, en effet, rencontrent eux aussi des difficultés pour obtenir de l'État les crédits qui leur sont promis et cela a des répercussions évidentes sur nos établissements.

C'est un combat permanent pour nous que de défendre des budgets qui nous permettent d'accueillir nos enfants dans des conditions d'excellence et de créer toutes les places d'accueil qui font aujourd'hui défaut.

Nous sommes également engagés avec l'ARS Ile de France et le Département de l'Essonne dans des négociations pour mettre en place un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens). C'est un autre montage financier qui permet de

travailler sur des budgets alloués pour 5 ans et non plus annuellement. Mais là aussi, nous rencontrons des difficultés pour que nos financeurs admettent des hypothèses de base qui couvrent nos besoins réels.

Bref, vous l'aurez compris, le bien-être des personnes porteuses de handicap mental ne peut exister qu'avec une volonté avérée des pouvoirs publics, à tous les niveaux, de consacrer à cette cause tout le financement dont elle a besoin. Et force est de constater que nous en sommes loin ! Mais les associations de parents se mobilisent et je suis confiant dans l'émergence d'un bénéfique changement d'état d'esprit de nos dirigeants.

Olivier Bergis – Président

Sommaire

Retrouvez le bulletin d'adhésion 2024 détachable - page 9

Mot du président.....	1
Evènements marquants.....	2
Du côté de notre association.....	3
Nos projets avancent.....	5
En bref !.....	6
Agenda.....	6
Du côté des établissements.....	7
Retour en images.....	8



Le projet d'extension 22 rue Provence...devient réalité !

La visite de conformité a eu lieu le 16 février 2024. Le Conseil départemental a ainsi validé sans réserve l'ouverture des locaux. Les premiers arrivants ont pu emménager dans les logements neufs situés près du centre commercial régional des Ulis rue de Provence dès le mardi 20 février.

Les personnes accompagnées, l'équipe de la Maison de Vaubrun, les familles et le conseil d'administration se réjouissent de cette nouvelle.

Les premiers habitants provenant de l'appartement du centre-ville ont emménagé la semaine suivante, rejoints progressivement par ceux venant de l'hébergement du Foyer de la Maison de Vaubrun.

Grace à la mobilisation de toute l'équipe, la transition s'est faite sereinement permettant ainsi de rassurer l'ensemble des personnes accompagnées et leur famille.

Et voici quelques échanges saisis au vol auprès des nouveaux habitants juste pour vous :

Stéphanie : « *j'apprécie beaucoup mon nouvel appartement. Je le trouve meilleur*

que l'ancien et je suis contente de ne pas avoir de voisins ».

Alla-eddine : « *je suis bien au nouvel appartement, je suis très content de dormir seul, j'attends la fibre ».*

Stéphane : « *Je suis stressé à l'idée qu'on oublie mon anniversaire. Je me sens mieux dans les nouveaux appartements, mais je fume davantage, je ne le fais pas exprès ».*

Monir : « *j'aime beaucoup, je me sens bien même si j'ai eu un peu peur de dormir seul au début. Maintenant, ça va mieux, j'arrive même à me réveiller pour aller aux toilettes sans crainte ».*

Sandrine : « *j'aime bien les appartements, mais j'ai un peu peur de dormir seule ».*

Thomas : « *je suis content, je préfère les nouveaux appartements que les anciens ».*

Maintenant ils attendent tous la fibre impatientement !!

Rendez-vous dans la prochaine lettre d'information pour les suivre dans cette nouvelle étape de leur parcours résidentiel.



Odile Bach
Directrice de la Maison de Vaubrun et du Foyer Vignes et Tilleuls

Lancement de la campagne d'adhésions 2024 - Relance

De bonnes raisons d'adhérer* à l'Adapei 91 :

- nous aider à renforcer notre poids dans les politiques publiques et nous permettre de créer des solutions innovantes pour nos enfants
- militer en faveur d'une société solidaire et inclusive
- apporter un soutien financier à nos actions de terrain
- bénéficier de conseils, d'aide et partager votre expérience

- accéder à de l'information spécialisée
- recevoir Vivre Ensemble le magazine de l'Unapei – Tête de réseau.

Si vous voulez nous soutenir, ou si vous n'avez pas encore adhéré pour l'année 2024, vous pouvez toujours le faire en complétant le bulletin d'adhésion **page 9**.

Votre adhésion, c'est notre force !

Jeannine Bouiller et Marie-Françoise Vosgiens
Administratrices en charge des adhésions

* Nota : Nous vous rappelons que si vous souscrivez à la rente-survie le contrat n'est valable que si le souscripteur est à jour de sa cotisation au moment du décès.

Udaf

Udaf 91 (Union départementale des associations familiales) et Adapei 91 : un partenariat actif.

D'où vient ce partenariat ?

En fusionnant avec l'Adapei en juin 2022, l'Apei de la Vallée de Chevreuse a transmis son partenariat avec l'Udaf de l'Essonne. L'Adapei est devenue membre à part entière de l'Udaf en 2022.

Un cadre et des valeurs similaires

L'Udaf fait partie d'une Union nationale (Unaf), tout comme l'Adapei 91 fait partie de l'Unapei. Elle compte 56 associations essonniennes et constitue une force de proposition dans le département. Ses valeurs rejoignent les nôtres.

Un même objectif : la représentation et la défense des familles.

Notre association parentale concentre ses efforts sur l'aide aux familles dont un proche est porteur de handicap mental, en leur proposant du soutien, des temps de répit et des solutions d'accueil pour leurs proches. L'Udaf a un champ d'action beaucoup plus vaste dont la question du handicap.



Un partenariat à poursuivre

Certains d'entre nous participent à des réunions et à des manifestations de l'Udaf ou sont mandatés pour la représenter dans des CCAS. C'est l'occasion de faire remonter les problèmes liés au handicap et de sensibiliser d'autres acteurs de la société civile. L'Udaf soutient la cause du handicap et procure une aide financière pour nos actions associatives. Nos établissements ont des relations suivies avec elle : elle offre une palette d'interventions sur différents thèmes, accompagne certains de nos résidents bénéficiant d'une mesure de protection juridique, participe au déploiement de projets comme celui du Dispositif Essonnien de Soutien à la Parentalité.

Une adhésion familiale

L'adhésion de l'Adapei 91 à l'Udaf est une adhésion familiale qui est valable pour tous les membres de toutes les familles adhérentes à l'Adapei, ce qui implique de connaître la composition des familles de notre association. C'était l'objet du mail qui a été adressé le 18 janvier dernier aux adhérents de l'Adapei. Il va de soi que plus nous aurons d'informations (informations évidemment sécurisées) à ce sujet, plus nous compterons au sein de l'Udaf et plus celle-ci aura de poids pour agir avec nous.

Marie-Jo Grigis – Membre du bureau de l'Adapei

Fonds de dotation de l'Adapei de l'Essonne

Le moyen de nos ambitions !

Notre département est confronté au vieillissement de ses établissements et au manque de nouvelles places pour les personnes en situation de handicap mental. En effet, de nombreuses familles attendent des solutions d'accueil adaptées pour leurs enfants, leurs proches et s'inscrivent sur les listes d'attente pour intégrer nos structures.

450 personnes en situation de handicap ont dû, par manque de place en Essonne, trouver une solution en Belgique. Un grand nombre d'enfants présentant un handicap ne sont pas scolarisés ou le sont seulement quelques heures hebdomadaires.

Les listes d'attente dans nos établissements et services sont aussi importantes que le nombre de place existantes. Les jeunes adultes scolarisés dans un IME y sont maintenus par manque de solutions en ESAT, foyers de vie... et de ce fait bloquent des places pour les plus jeunes, laissant les familles dans des situations de détresse.

Pour relever le défi, l'Adapei 91 souhaite développer, diversifier son offre sans oublier d'améliorer les conditions d'accueil des personnes déjà accueillies.

Depuis quelques années, on constate que les pouvoirs publics se désengagent de l'investissement (construction, rénovation) et se recentrent sur le financement du fonctionnement des structures.



Face à cette situation, l'association a décidé de prendre en charge les investissements en créant son fonds de dotation en 2018. Ce fonds nous permet de construire de nouvelles solutions d'accueil, de réhabiliter l'existant en accord avec les pouvoirs publics. (voir article « Du côté de nos établissements »)

Pour y parvenir, l'Adapei et son fonds de dotation ont besoin de vous, et cela sous toutes les formes par : votre engagement ponctuel, un engagement plus important au sein de notre association, vos dons en direction de l'association ou de son fonds de dotation, votre aide à trouver de nouveaux donateurs (particuliers ou entreprises).

Donnons-nous ensemble les moyens pour :

Améliorer le confort et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental accueillies dans nos établissements et services.

Créer de nouveaux établissements et services à destination des personnes en situation de handicap mental actuellement sans solutions.

Permettre aux aidants familiaux des moments de répit.

Sensibiliser l'ensemble de nos citoyens au monde du handicap mental sous toutes ses formes.

Rino Biancherin – Président du Fonds de dotation
Vice-Président de l'Adapei 91

Le Fonds de dotation se dote d'une équipe renforcée

Le conseil d'administration s'étoffe : Le nouveau président est Rino Biancherin, il sera soutenu dans sa mission par un vice-président, Olivier Bergis ; un trésorier, Gilles Chevalier ; un trésorier adjoint, Jean-Marc Soulat ; une secrétaire, Sylvette Pierre-Joseph Gruais et trois assesseurs : Jacky Brier, Philippe Le Goff, Marie-Françoise Vosgiens. Ils seront assistés par Corinne Lefeuvre, directrice générale et Didier Pauly, directeur administratif et financier.

Contact : rino.biancherin@adapei91.fr

Résidence Soleil – Zoom sur ce nouvel établissement



Le projet de la construction de la nouvelle Résidence Soleil prend forme. Les travaux doivent commencer fin 2024 et se terminer en 2027.

Le nouveau Foyer d'Hébergement comprend 35 logements dont trois studios au lieu des 12 chambres actuelles et des trois studios de la rue Appert à Massy.

Implantée à l'arrière du terrain du 45 rue de Vilgénis à Massy, côté pompiers, la résidence comprendra deux niveaux. Elle fera partie intégrante d'un nouveau quartier comprenant une centaine de logements.

La résidence sera entourée d'espaces verts accessibles par les résidents.

Au rez-de-chaussée, une entrée donne sur un espace d'accueil accessible aussi par l'arrière du bâtiment. De chaque côté de ce hall, on y trouve bureaux et salles de réunion du personnel.

A la gauche du hall d'entrée, on accède à 10 chambres destinées aux résidents, une chambre pour le gardien de nuit et une salle à manger.

A la droite du hall d'entrée, les bureaux de l'administration, la cuisine, un salon et trois studios indépendants donnant chacun sur l'extérieur.

A l'étage, même disposition, un hall d'arrivée avec un escalier et des salles d'activités.

Sur la gauche, une aile comprenant onze chambres, une salle à manger, une salle de

soins, un salon donnant sur une terrasse et un ascenseur desservant le rez-de-chaussée et le premier étage.

Sur la droite, même nombre de chambres avec également un ascenseur et trois salons donnant accès à une terrasse.

Chaque chambre de 22 m2 comprend une salle d'eau avec douche, lavabo et WC.

Les trois studios de 34 m2 comprennent un séjour avec kitchenette, une chambre avec salle d'eau.



Rino Biancherin – Vice-président en charge des projets et du développement



Coordinatrice de parcours – Assistance aux projets et parcours de vie

Madame Sandrine ANTHONY, que certains connaissent déjà, a rejoint l'équipe de la Direction Générale au siège et occupe le poste de coordinatrice de parcours. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous vous rappelons qu'elle peut vous :

- **Accompagner** dans vos démarches administratives
- **Inform**er la personne en situation de handicap dans l'ouverture de ses droits, la **soutenir** dans son projet de vie, l'**orienter** vers des partenaires
- **Ecouter** et **conseiller** les aidants familiaux

Pour cela elle travaille en réseau avec nos partenaires et en étroite collaboration avec nos établissements et les membres du conseil d'administration.

Pour joindre Mme Anthony :

- 01 87 59 00 46 (ligne directe)
- 06 34 56 84 85
- coordinatrice@adapei91.fr



Journée de réflexion associative – Cap vers 2030

Cette année associative sera tournée vers l'horizon 2030. Elle est programmée le **vendredi 26 avril, de 13h30 à 19h** salles des Graviers à Massy.

Les participants seront invités à réfléchir aux deux grands thèmes suivants : Quel avenir et quel essor pour l'Adapei de l'Essonne ? S'engager bénévolement pour le handicap mental : Pourquoi, comment et jusqu'où ? Cette seconde partie sera animée par Yannick Blanc, ancien haut fonctionnaire, spécialiste des questions de l'engagement citoyen.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Adapei de l'Essonne a lieu le 19 juin à 19 h – Lieu à préciser.

Venez nombreux ! De votre présence dépend l'avenir de notre association.

Evènements festifs dans les établissements

La Maison Valentine

Dans le cadre de la préparation de JO PARIS 2024, des rencontres autour de la psychomotricité sont organisées avec l'école maternelle voisine de l'établissement

Le Foyer Vignes et Tilleuls

La fête du « Foyer Vignes et Tilleuls » aura lieu le vendredi 7 juin à partir de 18h, sur le thème « Oriental » - Le lieu est à confirmer.

La Maison de Vaubrun

La Fête de la Maison de Vaubrun aura lieu le 14 juin à partir de 18 h sur le thème de « L'été ».

Et réservez dès à présent votre après-midi du **samedi 28 septembre pour la fête des familles à Massy, salle Mermoz.**

Vous êtes adhérent de l'Adapei, résident dans un de nos établissements cette fête est pensée, préparée activement pour vous !

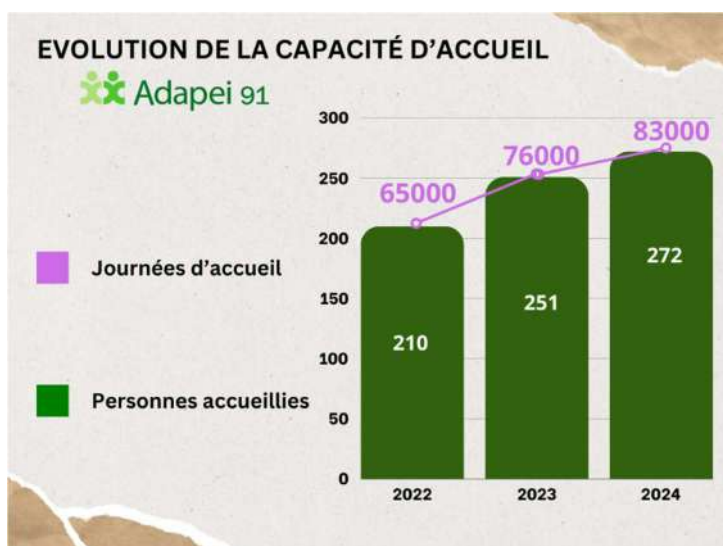
Le budget pour faire fonctionner et développer des projets

Quelles sont nos ressources pour faire fonctionner nos établissements et services?

L'Adapei 91 vit un moment charnière dans le financement de son activité.

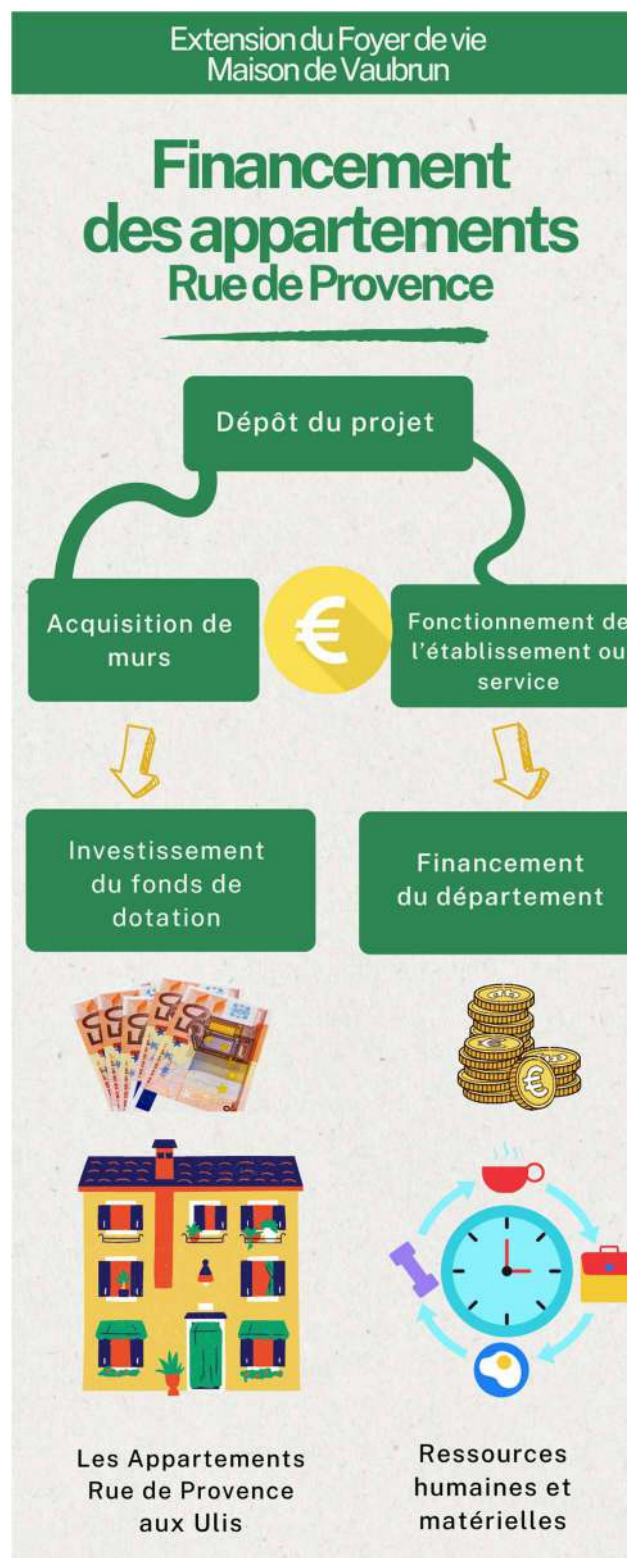
Les besoins de nos bénéficiaires, de leurs aidants, le nombre croissant de personnes sans solution, entraînent inéluctablement une réponse à la hauteur de ces défis.

En 2022, ce sont 210 bénéficiaires que l'Adapei 91 a soutenu avec 65 000 journées d'accueil, 76 000 journées l'ont été sur 2023 avec 251 bénéficiaires soutenus, et c'est plus de 83 000 journées qui seront délivrées en 2024 pour 272 bénéficiaires.



En l'espace de deux ans ce sont près de 30 % de personnes aidées en plus, soit 62 bénéficiaires.

Toujours pour répondre aux besoins, des extensions vont voir le jour dans les 5 prochaines années que de nouveaux modes de gestion, et c'est là que le CPOM (voir édito) doit prendre toute sa place. Ce partenariat avec le Département et l'ARS est un contrat qui réunira les objectifs réalistes fixés par nos financements et les moyens qui devront impérativement être mis à notre disposition afin de réaliser notre objet social dans les meilleures conditions possibles.



Didier Pauly – Directeur Administratif et Financier

Nos moments festifs

Galette à Verrières-le-Buisson



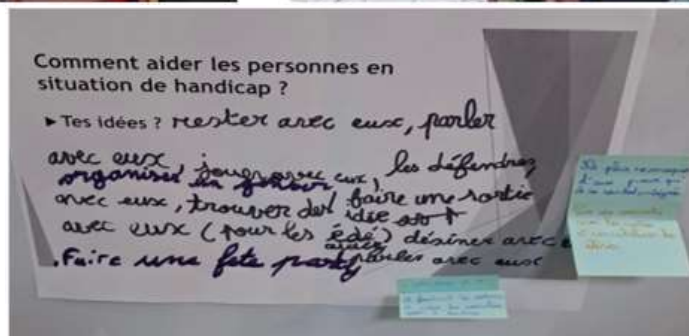
Voir article sur notre site internet

Visite de l'Assemblée Nationale



Visite assurée par Monsieur Jérôme Guedj, Député de l'Essonne

Intervention auprès des élus du Conseil Municipal des Enfants de Chilly-Mazarin



Expression des membres du Conseil Municipal des Enfants de Chilly-Mazarin

Ce bulletin est à adresser **obligatoirement** au Siège Social de l'Adapei 91
- 124 Avenue des Champs Lasniers 91940 LES ULIS -

Nom :

Prénom :

Vous êtes : Parent Ami(e) Personne Morale Personne en situation de handicap

Sous protection de :

Adresse :

Numéro de téléphone fixe et/ou mobile :

Adresse mail :

Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous rejoindre l'Adapei 91 ? :

Un membre de votre famille est concerné par le handicap (précisez le lien de parenté et l'établissement fréquenté)
.....

Vous êtes vous-même concerné(e) par le handicap, si vous fréquentez un établissement, lequel ?
.....

Êtes-vous adhérent(e) d'une autre association du mouvement Unapei ?

Si oui, laquelle ?

Qu'attendez-vous de l'Adapei 91 ?
.....
.....

Seriez-vous prêt(e) à vous investir pour notre Association ? Si oui, comment ?
.....
.....

Montant de la cotisation : (Y compris pour participer aux activités du service Accueil Loisirs à Massy)

Cotisation annuelle par personne dans une même famille : **65 €**

Cotisation annuelle dans le cas d'une adhésion à une autre association de notre mouvement Unapei le
montant de la cotisation par adhésion est de : **33 €**

Je fais un don seul ou en plus de ma cotisation d'un montant de :€ pour soutenir
l'association.

**Les cotisations et les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du
montant versé, selon l'article 200 du Code Général des Impôts**

Règlement de la cotisation

par chèque à l'ordre de l'Adapei 91 – Accompagné du bulletin d'adhésion

par virement bancaire sur le compte suivant :

➔ **IBAN FR76 4255 9100 0008 0043 0884 691**

Dans le cas d'un règlement par virement bancaire, merci d'envoyer le bulletin d'adhésion à l'adresse mail suivante :

➔ **adhésions@adapei91.fr** ou par courrier dès le règlement effectué

Le reçu fiscal sera établi au nom de la personne titulaire du compte bancaire.

Je soussigné(e), M/Mme.....désire adhérer à l'Adapei 91.

Date et lieu : Signature de l'adhérent(e) :

Adhésion 2024



Association Départementale des Associations de Parents,
de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis de l'Essonne

Règlement Général sur la Protection des données - RGPD -

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Adapei 91 dans le but de gérer votre adhésion.

Elles sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de l'inactivité des adhérents et sont destinées aux personnes en charge de la gestion de l'Association Adapei 91 et à l'union nationale Unapei.

Pendant cette période nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Président de l'Association Adapei 91.

Cette demande devra indiquer vos nom, prénom, adresse postale et électronique.

La demande doit être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité portant votre signature.

Une réponse sera adressée dans un délai maximum d'un mois suivant la réception de la demande.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Rédacteur en chef : Olivier BERGIS : olivier.bergis@adapei91.fr

Pour toutes questions ou propositions d'articles, contacter le secrétariat de l'Adapei 91 :

secretariat@adapei91.fr ou appeler le 01 69 41 32 25